

Cahier De La Recherche Africaine

REVUE PLURIDISCIPLINAIRE : LETTRES, ARTS ET SCIENCES
HUMAINES

Année 2 - N°3 - Jan-2024

BP: 17004, Université Omar Bongo
Libreville (Gabon)
cra.uob@gmail.com
www.revue-cra.com

ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)



Tel : (+241) 077853540 / 066600380 /
(+33) 0647489781
gnkeditons.gab@gmail.com



Cahier De La Recherche Africaine

N° 3
Jan- 2024



ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)



N° 3 / Jan - 2024

Cahier De La Recherche Africaine

Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines



Nouveaux regards sur les dynamiques africaines

Revue indexée : Scientific Journal Impact Factor (SJIF)



CAHIER DE LA RECHERCHE AFRICAINE

**Revue Pluridisciplinaire
Lettres, Arts et Sciences Humaines**

Université Omar Bongo

Année 2 / Numéro 3 / Janvier 2024

ISSN : 2958-5805 (E)

2958-5813 (P)

**NOUVEAUX REGARDS
SUR LES DYNAMIQUES
AFRICAINES**



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Revue indexée

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23299>

Impact Factor : 3.083



MENTION LEGALE

La rédaction du *CRA* rappelle que les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses n'engagent que leurs auteur(e)s.

© Editions GNK Gabon 2024
Tel. (+241) 066600380/077853540 Libreville
gnkeditons.gab@gmail.com
ISSN : 2958-5805
Tous droits réservés pour tous les pays.
Toute modification interdite



Fortis Fortuna Adiuvat



Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines

ISSN : 2958-5805

Contacts :

cra.uob@gmail.com

www.revue-cra.com

Bp. 17004, Université Omar Bongo, Libreville - Gabon

DIRECTEUR DE PUBLICATION

NDOMBI-SOW Gaël, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

REDACTEUR EN CHEF

MAGNIMA-KAKASSA Arsène, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

SECRETARIAT

BISSIELO Gaël Samson, Université Omar Bongo

BIVEGHE BI NDONG Wilfried, Institut de Recherche en Sciences Humaines

DISSY DISSY Yves Romuald, Université Omar Bongo

KOUMBA ALIHONOU Gwladys, Ecole Normale Supérieure de Libreville

MASSALA MBINDZOUKOU Marius, Université Omar Bongo

MILEBOU NDJAVE Kelly Marlène, Université Omar Bongo

MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan, Université Omar Bongo

MOUTANGO Fabrice Anicet, Université Omar Bongo

MOUVONDO Epiphane, Université Omar Bongo

NDOMBI BOUNDZANGA Bertrand Dimitri, Université Omar Bongo

NDONG BEKA II Poliny, Université Omar Bongo

COMITE SCIENTIFIQUE

- **DIENE Babou**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Gaston Berger - Sénégal
- **FOTSING MANGOUA Robert**, Professeur Titulaire (Littérature), Université de Dschang - Cameroun
- **IDIATA Franck Daniel**, Professeur Titulaire (Linguistique), Université Omar Bongo - Gabon
- **LAMAH Daniel**, Professeur Titulaire (Géographie), Université de Kindia - Guinée
- **MADEBE Georice Berthin**, Directeur de Recherche (Sémiotique), Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH) de Libreville - Gabon
- **MAMADOU DINDE Diallo**, Professeur Titulaire (Histoire), Université de Kankan - Guinée
- **MBONDOBARI Sylvère**, Professeur des Universités (Littérature), Université Bordeaux Montaigne - France
- **MENGUE M'OYE Alexis**, Professeur Titulaire (Histoire), Université Omar Bongo - Gabon
- **MONGUI Pierre-Claver**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo - Gabon



- **N'GORAN David**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire
- **NDOMBET André-Wilson**, Professeur Titulaire, (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **NZINZI Pierre**, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Omar Bongo – Gabon
- **RENOMBO Steeve**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **TONDA Joseph**, Professeur Titulaire (Sociologie/Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **AKOMO ZOGHE S. Cyriaque**, Maître de Conférences (Civilisations hispano-africaines), Ecole Normale Supérieure de Libreville – Gabon
- **BIKOMA Florence**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **KONAN Richmond Alain**, Maître de Conférences (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire
- **MAGNIMA-KAKASSA Arsène**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAKITA-IKOUAYA Euloge**, Maître de Conférences (Géographie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAPANGOU Dacharly**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MBOYI BONGO Serge**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MEBIAME ZOMO Maixant**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOMBO Charles Edgar**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin**, Maître de Conférences (Linguistique), Université Omar Bongo – Gabon
- **MVE EBANG Bruno**, Université Omar Bongo, Maître de Conférences (Science Politique), Université Omar Bongo – Gabon
- **NDOMBI-SOW Gaël**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **NZENGUET IGUEMBA Gilchrist Anicet**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OBIANG NNANG Noël Christian-Bernard**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OVONO EBE Mathurin**, Maître de Conférences (Littérature espagnole), Université Omar Bongo – Gabon
- **PAMBO PAMBO N'DIAYE Anges Gaël**, Maître de Conférences (Littérature anglaise), Université Omar Bongo – Gabon
- **SANDOUONO FAYA Moïse**, Maître de Conférences (Histoire), Université de Kindia – Guinée
- **SOUMAHO MAVIOGA Orphée Martial**, Maître de Conférences (Sociologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **TABA ODOUNGA Didier**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon



SOMMAIRE

Editorial	11
HISTOIRES ET SOCIÉTÉS À L'ÉPREUVE DE LA FICTION	13
MEBALE M'OBIANG Alan Brel (Université Omar Bongo) L'écriture de l'Histoire dans <i>L'odyssée de Mongou</i> de Pierre Samy.....	15
DIOUF Ibrahima (Université Cheikh Anta Diop de Dakar) <i>L'aventure ambiguë</i> de Cheikh Hamidou Kane : entre quête identitaire et désir d'histoire.....	37
ABDEL NSANGOU Fadil (Université de Dschang) Rituels liminaires du mariage dans <i>Les impatientes</i> de Djaïli Amadou Amal, <i>Loin des mosquées</i> d'Armel Job et <i>Une femme pour mon fils</i> d'Ali Ghalem.....	55
NDONG NDONG Yannick Martial (Université Omar Bongo) « Récit spéculaire » et témoignages en spirales à la lumière de <i>Le lys et le flamboyant</i> de Henri Lopes.....	73
BICHARA Taoussi Taoukamla (Université de N'Djaména) Espace et temps de la mort dans l'œuvre d'Ahmadou Kourouma.....	93
IDOMBA MBOUKOUABO Claire Versuela (Université Omar Bongo) L'impairité factorielle du discours critique dans le roman féminin : cas <i>D'écart-ville</i> de Parfaite Ollame.....	113
OBAME ENDAMNE Wilfridh (Université Omar Bongo) Pour une lecture des occurrences de la nuit dans les films joués par Philippe Mory.....	131
JADDAD Njoud (Université Chouaib Doukkali, El Jadida) Le cinéma au Maroc : étude phénotype.....	145
DIOUÉ Wohnouan Marie-Josée (Université Félix Houphouët-Boigny) « La rue paille » dans <i>Cahier d'un retour au pays natal</i> d'Aimé Césaire : de la production du signe) la production du texte.....	171



COSKER Christophe (Université De Bretagne Occidentale/Université de La Réunion) Enquête littéraire et intertextuel sur Nassur Attoumani. Pour une conception de l'écrivain francophone comme médiateur interculturel.....	185
AMAN Geoffroy Junior Aka N'goran (Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny) L'idéologie de la violence raciale dans <i>Our Nig</i> de Harriet E. Wilson.....	199
AHO Kouakou Bernard (Université Alassane Ouattara) De l'humanisme au transhumanisme : le renouement de l'homme dans la vision poétique.....	217
ONDO MENDAME Dolly (Université Omar Bongo) L'épidictique : entre préservation de l'Etat et génie français. Discours de Bordeaux du général de Gaulle.....	235
YAO Attougbré Dieudonné (Université Alassane Ouattara) La didascalie : un paradigme de renouvellement de l'écriture théâtrale.....	257
NAOUAR Mohamed (Université de Tunis) Pascal Quignard et le paradoxe de la musique.....	275
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALE : POUR UNE ACTUALISATION DES SAVOIRS ENDOGENES ET AFROCENTRES.....	295
M'VE Gaëlle (Université Omar Bongo) Migrations subsahariennes vers l'Europe : l'esclavage des temps modernes.....	297
OWOULA BOSSOU Yvan Comlan (Université Omar Bongo) L'OUA/UA à l'épreuve de la notion des changements anticonstitutionnels : l'africanisation de la paix en question (XX ^e - Début du XXI ^e siècle).....	321
MEHYONG Stéphane William (Institut de Recherche en Sciences Humaines) L'abandon du projet de centrale électrique pilote à énergie thermique des mers d'Abidjan en Côte d'Ivoire 1941-1958.....	339



MANGA Anne Marie Blanche (Université de Yaoundé I) TSALA TSALA Jacques-Philippe (Université de Yaoundé I) Ségrégation sexuée et développement de l'identité de genre chez des filles de 8 à 12 ans scolarisées à l'école primaire au Cameroun.....	361
Al-CHIKH Insaf (Université de Genève) ALLADATIN Judicaël (Institut universitaire des cadres et Consortium SFR-D) ROCHE Lionel (Université du Québec à Montréal) Conception d'une démarche méthodologique pour l'analyse de l'activité de gestion d'établissement scolaire au Maroc pour les fins de développement de formation adaptée : l'usage des traces vidéo d'activité.....	381
DIALLO Thierno Amadou Tidiane (Université Julius Nyerere de Kankan) TOURÉ Tiranké (Université Général Lansana Conté de Sonfonia) KAMANO Sékou (Université Julius Nyerere de Kankan) L'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'adoption des technologies numériques par les entreprises en Guinée.....	401
BISSIELO Gaël Samson (Université Omar Bongo) MAGANGA Christian (Université Omar Bongo) Mariages exolingues et perte des langues locales gabonaises : approche sociolinguistique.....	419
N'GUESSAN Settié Louis Martial Junior (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan) Le conditionnel comme marqueur d'évidentialité ou d'incertitude journalistique : le cas de la presse écrite ivoirienne.....	431
NTSIMI OWONA Laurentine (Université de Yaoundé I) Les non-dits dans les proverbes eton.....	447
GNING Magueye (Université Cheikh Anta Diop de Dakar) L'anthropologie transcendantale : une théorie de l'humain et de la société chez Marcel Gauchet.....	457
BOULINGUI MOUSSAVOU Alain (Université Marien Ngouabi) L'administration publique gabonaise à l'épreuve des valeurs déontologiques.....	473



FOFANA Issakha (Institut des Sciences de l'Environnement/Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

AHOUANDJINOU Akawanou Clément (Institut des Sciences de l'Environnement/Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Ethique environnementale : quelle valeur en Afrique pour contribuer

à la gestion de la crise écologique ?.....

491



**HISTOIRES ET SOCIETES A
L'EPREUVE DE LA FICTION**

RITUELS LIMINAIRES DU MARIAGE DANS LES IMPATIENTES DE DJAÏLI AMADOU AMAL, LOIN DES MOSQUEES D'ARMEL JOB ET UNE FEMME POUR MON FILS D'ALI GHALEM

Fadil ABDEL NSANGOU

Université de Dschang

abdelfadilnsangou@gmail.com

Résumé : Perçue comme un siège d'archivage, l'œuvre littéraire recèle des données objectives et réelles, susceptibles de révéler les arts de faire d'un groupe humain précis à une époque déterminée. *Les impatientes*, *Loin des mosquées* et *Une femme pour mon fils* constituent des exemples, sans prétendre à l'exhaustivité. Ce corpus dresse un panorama du mariage dans distinctes sociétés marquées par la foi musulmane ou l'islam, des coutumes et pratiques traditionnelles. C'est le cas des rituels liminaires du mariage qui consistent en la préparation des futurs conjoints à l'événement familial et communautaire. Selon l'archéologie littéraire de Ngetcham, l'exploration des textes permet de recenser trois principaux rituels : la rencontre pré-nuptiale, le test de virginité, les rituels de purification et de protection, la cérémonie du henné. Ces différents procédés, véhiculent des mentalités totalement ancrées et constantes dans la longue durée, montrent non seulement l'enracinement accru des groupes humains dans leur culture, mais aussi la valeur que revêt le mariage dans leurs conceptions du monde.

Mots-clés : Rituels, Mariage, Mentalités, Islam, Coutumes

Abstract: Perceived as an archive, the literary text work contains objective and real data capable of revealing the arts of making of a particular human group at a specific time. *Les impatientes*, *Loin des mosquées* and *Une femme pour mon fils*, are examples. This corpus offers an overview of marriage in distinct societies marked by the Muslim faith, traditional beliefs and practices. This is the case of the preliminary wedding rituals which consist of preparing the future spouses for the family and community event. According to the literary archeology of Ngetcham, the exploration of the texts makes it possible to identify three main rituals: the premarital meeting, the virginity test, rituals of purification and protection, and the henna ceremony. These different processes, transmitter of totally anchored and constant mentalities on the long run, shows not only the increased rooting of human groups in their culture but also the value of marriage in their world conception.

Keywords: Rituals, Marriage, Mentalities, Islam, Customs



Introduction

Le paysage littéraire francophone du XXI^e siècle se caractérise par une thématique diversifiée en corrélation avec les réalités sociales qui meublent la vie des peuples. Dans cette perspective, on remarque, par exemple, un intérêt porté au motif du mariage, lequel mêle culture, tradition et religion. De fait, le mariage devient une préoccupation majeure telle que l'attestent Philippe Malaurie et Hugues Fulchiron (2011 : 51) : « De tous les grands actes qui jalonnent une vie, aucun n'est plus important que le mariage. Universel dans l'espace et constant dans l'histoire, il est divers selon les lieux et variable selon le temps ». Au sens traditionnel du terme, c'est l'union entre un homme et une femme dans les limites imposées par des réglementations communément partagées. Dans l'inconscient collectif des peuples fondé sur la tradition islamique, il représente un parachevant de la tutelle paternelle sur l'individu ; cela justifie la forte implication familiale tant dans sa préparation que sa célébration. Fait de culture, il est codifié par des usages, des rites, à travers lesquels les manières d'être et de faire collectives sont de mise. Ainsi, il s'établit comme une cérémonie rituelle.

La présente contribution s'appuie sur trois textes d'écrivains francophones : *Les impatientes*¹ (2020) de Djaïli Amadou Amal, *Loin des mosquées*² (2012) d'Armel Job et *Une femme pour mon fils*³ (2008) d'Ali Ghalem. Ces œuvres d'auteurs venus d'horizons divers présentent des communautés liées par une identique croyance religieuse, l'islam. Cet article a pour but de reconstituer les pratiques liées à la préparation des futurs époux à leur union et les mentalités qui sous-tendent ces différentes façons de faire. Au vu de cet objectif de recherche, nous formulons la problématique suivante : quels sont les rituels liminaires du mariage et quelles mentalités en découlent ? Pour résoudre ce problème, nous emprunterons à la critique archéologique de Ngetcham, une grille d'analyse des arts, en particulier la littérature, selon laquelle l'œuvre d'art est « un site

¹ Les renvois à ce titre porteront l'abréviation *LIP* suivie du numéro de page.

² Les références à ce titre porteront l'acronyme *LDM* suivi du numéro de page.

³ Les références à ce titre porteront l'acronyme *UFF* suivi du numéro de page.

d'exploration des marques, des empreintes, des traces qui renvoient à des schémas mentaux à la base des comportements, des opinions » (2022 : 18). L'analyse montre que la mise en condition de mariage des futurs conjoints commence par une rencontre d'avant les noces axée sur leur présentation, ensuite le test de virginité, puis les rituels de purification et de protection, et enfin la cérémonie du henné. Ces différentes étapes se font sous l'encadrement familial, les femmes étant des figures centrales. Notre exposé, à même temps qu'il présentera les rituels afférents à la phase préparatoire des promis au mariage, il dévoilera les mentalités à la source de ces prestations dans les communautés spécifiques.

1. De la rencontre pré-nuptiale : pour une présentation des futurs conjoints

Avant les célébrations, les futurs conjoints sont appelés à se découvrir selon la coutume. Il s'agit d'une rencontre pré-nuptiale organisée et réglementée par les représentants familiaux qui agissent conformément à la tradition. Cela peut s'observer dans le texte de Djâili Amadou Amal :

Quelques jours après cette annonce, mon oncle Hayatou me fit appeler pour que je rencontre cet homme qui m'avait apparemment aperçue lors du défilé scolaire de la fête de la jeunesse et avait décidé de faire de moi sa seconde épouse. Il prit place sans façon dans le salon de mon oncle. Vêtu d'une riche gandoura aux broderies tape-à-l'œil, il incarnait l'opulence. Il n'arrêtait pas de sourire et me dévisageait sans gêne. Je m'assis loin de lui, à l'extrémité du tapis, et gardais la tête baissée. Pas une fois, je ne levai les yeux pour le regarder. (*LIP* : 24)

Les usages ici révèlent les façons d'agir propres à la communauté peule. En effet, pour l'occasion, les promis doivent faire bonne impression. Il est attendu de l'homme une attitude exemplaire et de la femme une prestation satisfaisante. Cela justifie l'accoutrement d'Alhadji Issa, son sourire permanent, et le silence de Ramla qui n'est pas nécessairement signe de malaise, mais plutôt d'un tempérament calme, telle l'attitude d'une femme docile. Par conséquent, cette entrevue d'avant la concrétisation des noces demeure cruciale, puisqu'elle marque en quelque sorte le début d'une relation pouvant



varier entre l'indifférence, l'acceptation et l'amour. C'est Hayatou qui s'occupe des arrangements de l'union de sa nièce. Cette circonstance illustre un transfert de tutelle. Le père passe la main au cadet devenu son représentant. L'imaginaire peul devient révélateur en ce sens qu'il solidifie les liens de parenté en conférant à l'oncle les pouvoirs du père. En conséquence, le mariage ne « doit être commencé légèrement » (Febvren, 1994 : 318), car l'on doit connaître les intentions de chacune des parties.

Le portrait du fiancé fait par Ramla semble en accord avec le contexte. Il est habillé d'« une riche gandoura aux broderies tape-à-l'œil », vêtement qui, au-delà de l'opulence et la grandeur qu'il incarne chez les Peuls, ne se porte que pour des occasions rares. Cela démontre la nécessité pour le fiancé de soigner son image, à laquelle se greffe sa détermination à persuader la promise à travers des promesses. Le discours rapporté du personnage s'enchaîne :

Ces jeunes qui te font la cour, engage a-t-il, ne sont que des voyous. Ils boivent, ils fument, ils se droguent. Au moins, avec moi, tu seras une grande dame et tu auras tout ce que tu désires. Tiens ! Je t'emmènerai à la Mecque cette année et, comme tu es aussi instruite, tu viendras avec moi lors de mon prochain voyage en Europe. Le mariage se fera rapidement. J'aurais voulu plus tôt encore mais je comprends que tu désires terminer l'année scolaire. Tu es en Terminale, c'est très bien ! Tu es une intellectuelle que je pourrai présenter lors des cérémonies officielles. Tu me feras honneur, c'est vraiment bien ! (LIP : 24)

La stratégie d'Alhadji Issa consiste à dissuader Ramla de ses rêves de jeunesse et à lui faire miroiter des privilèges dont elle pourrait profiter en épousant un homme aussi notoire que lui. En dehors de cette quête, nous postulons que l'homme veut s'assurer de l'approbation de sa promise. D'abord, il revêt une figure de protecteur en dénonçant la conduite des jeunes qui, selon lui, veulent détourner Ramla du droit chemin. Puis, il évoque la Mecque à dessein afin de susciter l'intérêt de la jeune fille puisqu'elle garantit au pèlerin une distinction sociale. Enfin, il montre une attention pour l'instruction de la jeune fille, qui l'identifie comme un homme différent et dont les mentalités ont évolué. Les promesses faites

concourent à la persuasion de la femme au sujet de ce que ce mariage représente un moyen de parvenir au bonheur. L'attitude de Ramla, faite de retenue, tend à « valoriser l'autorité du père » (Febvren, 1994 : 310) à qui on pourrait reprocher toute potentielle mauvaise conduite.

Comparativement à la confession que fait Djâïli Amadou Amal sur la rencontre pré-nuptiale, Armel Job, dans son roman, s'intéresse particulièrement à d'autres fonctions que recouvre ce rituel. Le narrateur fait un témoignage sur sa prise de contact avec Yasemin, une cousine qu'on choisit pour lui : « La rencontre a eu lieu un samedi [...]. Au coin du canapé, Yasemin n'occupait qu'une petite place, les paupières baissées, fragile, plus rose encore que sur la photo. Il n'était pas question d'ambassade, mais seulement de se présenter l'un à l'autre » (*LDM* : 61). Cette réunion qui au départ n'est que formalité, devient porteuse de sens. En effet, le futur gendre est appelé à présenter son profil : « Ma mère a demandé que j'explique ce que je faisais dans la vie. Je ne trouvais pas les mots en turc. Elle a pris la relève à sa façon. J'étais la main droite du directeur, son oreille, le gardien de sa fortune » (*LDM* : 61). Ici, les ambassades sont exclues. La présence du héros prouve sa souscription à ce projet nuptial entrepris par sa mère dont la transparence rehausse l'image de sa famille en la présentant comme honnête et sérieuse. Bâtir une alliance sur les bases de l'honnêteté et du sérieux forge l'idéal des peuples traditionnels pour qui les principes moraux représentent les plus grandes valeurs.

Un autre passage peut suivre, dans lequel d'autres actants jouent bien leur rôle : « Yasemin et sa mère me regardaient avec respect. Et Yasemin, qu'est-ce qu'elle faisait ? Elle avait fréquenté une école ménagère. Elle cousait très bien. D'ailleurs, tous les vêtements qu'elle portait étaient de sa main, et ceux de sa mère également » (*LDM* : 61-62). Le respect témoigné au héros dévoile le sens des convenances chez la mère et sa fille ; il représente également un signe de consentement à la transaction ayant réuni les deux familles. Yasemin restitue ce qu'elle a appris, respectueuse et pudique. Elle tire un avantage de son métier qui, assurément, contribuera à l'économie domestique. On lui fait montrer son talent au jeune prétendant :



« Lève-toi, Yasmin ! Montre à Evren » (*LDM* : 62). La fille présente ses savoir-faire, astuce pour attirer l'attention du fiancé sur le type d'épouse et de mère qu'elle serait. *In fine*, la rencontre des futurs époux avant l'union est fondamentale de par ses fonctions stratégiques. Dans la même perspective, Jean Claude Bologne (1995 : 289) décrit la manière dont se fréquentent les promis en ces termes : « Les promis – qui, le cas échéant, peuvent ne pas se connaître – ont dès lors le droit de se fréquenter officiellement. Une période qui peut être courte (trois jours pour le Rétif !), mais qui se prolonge souvent plusieurs mois. Si l'on sait lire et écrire, on échange des billets, on se voit toujours en présence d'un tiers, on se fait des cadeaux souvent symboliques ». L'hypothèse de ce chercheur révèle un mode de préparation des futurs mariés à travers des échanges des lettres, bref une bonne communication dans les règles. Ainsi, l'intérêt est suscité avant le mariage proprement dit. L'opinion de l'auteur donne un sens à l'implication des familles :

Vient le tour de la famille. Comme les alliances concernent plus larges que le petit foyer, il est important que les parents se connaissent avant le jour du mariage. Le futur couple fait le tour de ceux qui deviendront communs. Les fiançailles ne sont pas indispensables, mais constituent une première officialisation de l'attente de la cérémonie, qui ne peut avoir lieu qu'après la triple proclamation des bans, trois jours fériés consécutifs, dans les paroisses de chacun des promis. (Bologne, 1995 : 289)

Cette description nous pousse à citer Aïssata Soumana Kindo qui révèle la conception du mariage en Afrique :

Traditionnellement, en Afrique, une famille est d'abord composée d'un couple, un homme et une femme mariés, et de leurs enfants engendrés grâce à cette union. Cependant, la société traditionnelle africaine est communautaire et non individualiste, le groupe prime sur l'individu. Et ce dernier ne peut exister sans son groupe, sa famille. Ainsi, ceux et celles qui se marient ne font pas que s'unir tous deux, car étant donné qu'ils et elles font partie d'un groupe, en se mariant, leurs familles s'unissent aussi. Une fois mariés, l'homme entre symboliquement dans la famille de la femme et elle dans la famille de ce dernier. (Soumana Kindo 2019 : 159-181)

Tout porte à croire que la rencontre des futures belles-familles favorise l'interrelation et donne de l'ampleur à l'engagement social pour lequel elles s'entremêlent. La prise de contact entre les promis garantit l'accord tissé par les familles. Elle est suivie du test de virginité chez la femme, duquel des visions communes du monde se dégagent, qu'il faut questionner afin de justifier les conduites qui en sont des contours stables.

2. Le test de virginité

La vérification de la virginité de la promise reste une pratique essentielle chez les peuples traditionnels. Dans la culture arabomusulmane, la virginité d'une fille à marier représente un état « qui charrie avec lui une totalité sociologique et anthropologique encore plus complexe » (Zemmour, 2002 : 65-76). Armel Job dévoile cet aspect des coutumes arabes à travers Derya, propre narratrice de son histoire : « Le lendemain matin, elle a fait entrer dans la chambre une femme que je ne connaissais pas et m'a laissée avec elle. Une énorme matrone, des épaules en portemanteau, de grosses mains rouges. Elle m'a ordonné de m'étendre, d'écartier les jambes. Elle s'est penchée et m'a fouillée avec les doigts » (*LDM* : 92). Nous y lisons une pratique à laquelle se soumet toute jeune fille en voie de se marier, conduite par une femme d'âge mûr du fait de ses expériences. Chez Ali Ghalem, les faits sont identiques. Le narrateur raconte cette épreuve à laquelle Fatiha est soumise par sa mère ayant fait appel aux services d'une sage-femme pour l'occasion : « C'est à cet instant qu'entrent sa mère, quelques femmes de la famille, souriantes, gaies, bavardes, puis la sage-femme que toutes accueillent respectueusement. Elle se dirige vers Fatiha qui regarde le sol » (*UFF* : 19). Les détails suivent : « Fatiha ne se laisse pas tromper davantage. La sage-femme glisse la main entre les jambes, atteint les lèvres, va plus profond [...]. La sage-femme se redresse prestement et lance un youyou joyeux, immédiatement reproduit, amplifié par les femmes » (*UFF* : 19). Une fois de plus, nous notons que la femme a précellence dans cette activité, conviée en tant qu'experte et maîtresse de l'opération. Par ailleurs, elle seule a le droit de voir la nudité de sa congénère, selon



les prescriptions divines, dans cette circonstance. Cela révèle une conception musulmane du monde relative à la *charia* qui proscrit l'entremêlement des hommes et des femmes.

La virginité traduit l'innocence de la jeune fille et rend compte des vertus morales qui la particularisent. Ceci justifie la satisfaction d'Houria quand elle réalise que l'enfant s'est préservée : « Houria a les larmes aux yeux et rit de bonheur. Sa fille, sa petite Fatiha est vierge ; elle le savait, mais il fallait que cela soit publiquement vérifié, proclamé pour l'honneur de la famille » (*UFF* : 19). Nous remarquons que le test se fait en public, sous l'œil vérificateur d'un certain nombre de femmes. Cela donne la preuve incontestable du statut physique de la future mariée. La virginité de la proposée au mariage est au cœur d'un intérêt collectif, et il en va ainsi de l'honneur ou du déshonneur de ses parents dans la communauté qui juge leur aptitude à bien éduquer leurs enfants. Cela justifie l'hypothèse de Nabila Péan et Isam Idris (2015 : 43-47) lorsqu'ils montrent que « Dans la société traditionnelle maghrébine, la femme n'ayant pas préservé son hymen intact pour le mariage est jugée aussitôt impure et rejetée par son mari, sa propre famille et sa belle-famille ; elle aurait commis un acte illicite (haram) qui la déshonore, ainsi que sa propre famille ».

Pour conclure, Sossie Andezian et Jocelyne Streuff-Fenart estiment que « Les jeunes filles sont particulièrement visées par les commérages. On sait quel enjeu elles représentent pour leur famille dans les sociétés maghrébines, leur virginité étant essentiellement liée à la préservation de l'honneur et du prestige de la famille » (Andezian et Streuff-Fenart 1983 : 249-255). Alors, « la virginité de la jeune fille n'est pas considérée comme une propriété ou un état personnel qui n'implique que celle-ci. Elle dépasse cette notion de personnalisation dans le sens de la continuité et du prolongement d'un système de valeurs où l'ensemble de la famille se considère impliqué, et revendique la propriété et la protection » (Zemmour, 2002 : 65-76). Après le test de virginité, des rituels de purification et de protection s'ensuivent, que nous analyserons dans l'étape suivante.

3. Des rituels de purification et de protection

Les rituels de purification et de protection sont primordiaux. Ils véhiculent des façons de faire collectives au concours de la valorisation de la pratique sociale. La veille du mariage est d'une forte révélation chez les peuples présentés dans le corpus, parce que consacrée à la toilette des fiancés assurée par des personnes dont l'âge et le sexe sont des critères significatifs. Nous pouvons ainsi lire un extrait à ce sujet :

Fatiha avait détourné les yeux. Chaleur, vapeur, odeurs intenses ; l'eau savonneuse brouillait la vue. La vieille femme continuait consciemment son travail et ne se préoccupait pas de l'humeur de Fatiha, mais seulement de sa propreté, de sa beauté. Elle lui avait ôté sa fouta, l'avait étalée par terre, l'avait invitée à s'allonger sur le ventre et Fatiha, hésitante, avait obéi. Cette vieille femme l'avait alors lavée avec beaucoup de douceur ; elle la caressait presque comme si elle avait voulu éveiller ce corps vierge à de nouveaux plaisirs... (UFF : 10-11)

C'est une coutume que de tels soins soient donnés au corps de la promise pour « sa propreté » et « sa beauté ». Cet entretien corporel poursuit une fonction exaltante, qui débouche sur une mentalité visant à satisfaire le regard du futur époux. La femme chargée de la mission, de par son âge, est expérimentée. Le narrateur en fait une autre précision quand il évoque l'épilation : « La main expérimentée de la vieille femme l'avait obligée à s'allonger à nouveau sur le carrelage inondé. Puis ç'avait été le supplice de l'épilation » (UFF : 11). Ramla relate les détails de ce même rituel qui a précédé le jour de son union avec Alhadji Issa :

Les préparatifs du mariage ont alors commencé. Une femme est venue spécialement du Tchad, aux frais de mon fiancé. Elle a commencé par m'épiler complètement à la cire. Matin et soir, elle recouvre mon corps entier de *dilké*. A base de pommes de terre, de riz, d'huile et de parfums capiteux, cette pâte noire et humide à l'odeur tenace sert de gommage. Après une demi-heure de pause, elle me masse longuement avant de m'enduire tout le corps d'une huile végétale parfumée au clou de girofle et jaunée au curcuma. (LIP : 31)



Comme chez Ali Ghalem, l'épilation revient, qui purifie le corps de la femme. On se questionne sur la portée de ces soins qui, ici, convoquent l'une des responsabilités du fiancé. Alhadji Issa s'assure de ce que sa prochaine épouse reflète l'image de l'homme digne qu'il représente dans la communauté. En effet, chez les Peuls, le fiancé est appelé à faire une démonstration de ses capacités à pouvoir entretenir une femme. Les objets utilisés pour la toilette de Ramla sont, selon l'extrait cité, le « *dilke* » et l'« huile végétale parfumée au clou de girofle et jaune au curcuma ». Le premier est un gommage et le second un produit de massage, tous naturels. Le gommage et le massage sont donc deux procédés par lesquels l'esthéticienne parfait la beauté de la fiancée. L'usage de ces produits se justifie par leurs diverses vertus comme le décrit cet emprunt textuel :

Ensuite, la femme a mis de la braise dans un récipient, l'a recouvert de morceaux de bois d'acacia réservés à cet usage, et m'a obligée à m'encenser durant une heure. Recouverte d'une épaisse couverture, je transpire énormément dans la chaleur horrible de ce sauna improvisé, qui est censé rendre ma peau plus lumineuse et mon teint plus clair. Un rituel hérité du Soudan via le Tchad. (*LIP* : 31)

L'esthéticienne use des techniques naturelles afin de donner plus d'éclat à la peau et au teint de la jeune fille. La dextérité avec laquelle elle manie le corps de Ramla se justifie par l'obligation de résultat. En effet, il est question de satisfaire le futur époux en initiation à la polygamie. Le commentaire de l'experte nous pousse à une découverte : « Vraiment Ramla, quelle beauté ! ta peau est de plus en plus douce. Et ton corps embaumé. Même ta sueur pendant des mois continuera à sentir le bois d'acacia et santal. Alhadji Issa ne pourra résister, tu verras. Il t'offrira tout ce qu'une femme peut désirer » (*LIP* : 31). L'entretien physique de la jeune promise concourt à la séduction de son futur mari, pour lui permettre de bénéficier de son attention. Par conséquent, depuis la veille de l'union jusqu'au foyer, la femme est poussée davantage vers un défi permanent consistant à plaire à son époux.

En islam, les poils - ceux des aisselles et de la partie génitale - ont une mauvaise connotation, il faut donc s'en débarrasser. L'épilation

de ces parties du corps relève donc de l'islamité ; elle se pose comme une recommandation à tout croyant respectueux de l'ordre religieux, pour des fins de purification. Le narrateur nous laisse découvrir la manière de faire dans la culture algérienne : « Lentement, elle avait appliqué la crème sur les jambes, les bras, le pubis et jusque sur le visage » (UFF : 10-11). Le commentaire de l'opératrice est illustratif, tant il dévoile une conception du monde qui différencie la beauté féminine de celle des hommes : « - Les poils, ce n'est pas beau, ma toute belle ; c'est bon pour les hommes ! Eux, ça embellit et nous... ça nous enlaidit ! C'est comme ça ! » (UFF : 11). Les poils entachent le corps de la femme. L'esthéticienne donne un conseil à la jeune future mariée : « - Nous devons avoir la peau comme du satin, ma toute belle, comme un pétale de fleur ! Ta peau sera comme du velours de soie pour plaire à ton époux ; il sera heureux et toi aussi ! » (UFF : 11-12). Ce protocole cherche à assouvir les désirs du fiancé en lui présentant une compagne belle à voir, susceptible de le séduire et de le retenir. Ainsi, une perception arabe du monde s'échappe, dans laquelle la satisfaction de l'époux marque le début des devoirs conjugaux. Nous pouvons nous intéresser à cet autre passage :

La vieille femme avait continué son travail ; elle avait arraché les poils des sourcils qui troublaient la perfection de l'arc, puis avait contemplé son œuvre, satisfaite. Houria, sa mère, semblait aussi satisfaite que cette vieille laveuse ; elle lui avait tendu sa fouta et des babouches ; les femmes avaient manifesté leur admiration et leur joie en battant des mains et en lançant des youyous. (UFF : 12)

Le travail de la laveuse se fait en la présence des autres femmes, en particulier la mère de l'héroïne. L'attachement à sa fille dévoile la nécessité d'accomplir tout son rôle à travers l'assistance qu'elle lui apporte. Ce rituel, exclusivement féminin, laisse voir l'esprit d'équipe qui se dégage de l'implication de nombreuses femmes de la famille et de l'entourage. L'extrait ci-après s'y penche :

Telle une poupée, Fatiha est passée d'une main à l'autre. Habillée, maquillée par les femmes qui l'ont fait tourner et retourner en tous les sens. Maintenant, elles la regardent, l'admirent, rient de plaisir, puis la mènent avec tendresse, gaieté, et non sans une certaine préciosité, devant le miroir. Fatiha se regarde. Elle ne se reconnaît plus. Elle passe



ses doigts sur ses sourcils épilés qui transforment totalement son visage ; les femmes éclatent de rire et lacent les youyous de joie. (UFF : 20)

Le rôle que joue le groupe de femmes ne se rapporte pas à uniquement à l'embellissement de l'héroïne. Cet enjouement sur le visage de chacune d'entre elles mène à une découverte relative aux mœurs arabes. En d'autres termes, la mentalité altruiste gouverne leurs actes, mais l'exaltation d'une institution ancestrale ayant maintenu jusqu'ici, même avec l'érosion du temps, les structures sociales, peut aussi s'affirmer. Cette attitude que déterminent les conditions dans lesquelles se trouve un sujet social, magnifie le style de vie communautaire chez les Maghrébines.

Par ailleurs, les soins corporels sont secondés par un rituel de protection. Le récit de la narratrice à ce sujet suit :

Elle n'est pas la seule à me préparer au mariage, mon père y participe aussi - d'une autre manière. Il apporte, pour mon bain, des écorces censées me protéger du mauvais œil, des *gaadé* supposés me donner du charme, des feuilles à encenser pour me protéger des djinns. Il invite des marabouts à écrire des milliers de versets coraniques sur des planchettes, qu'on lave ensuite. (LIP : 32)

Cette portion de texte fait référence à une perception de la réalité chez les Peuls qui puise son origine dans leurs croyances distinctes. La ferme conviction en l'existence des forces du mal précipite le personnage à prévenir de probables tentatives d'ensorcellement destinées à nuire à sa fille. Une véritable croyance en les éléments de la nature comme chez les peuples de la forêt surgit. La nature quitte du simple espace de vie qui fournit à l'homme des moyens de subsistance pour devenir une source de protection. Nous enregistrons aussi l'attachement aux pratiques religieuses desquelles s'inspirent les personnages en utilisant les versets du Coran, livre sacré, pour se préserver du mauvais œil. Nous nous rendons donc compte de ce que le Coran, pièce du puzzle de l'islam, détient un pouvoir qui agit contre le mal. Chez les Algériens, le rituel de protection reste incontournable :

La laveuse avait jeté sous les pas de Fatiha du sel pour conjurer le mauvais sort, attendrie par cette toute jeune fille qu'elle venait de préparer pour les noces, offerte à la grande aventure du mariage... car pour une aventure... c'est une aventure... les unes turent le bon numéro comme on dit, et les autres le mauvais... (UFF : 12-13)

L'imprécision des faits pouvant jalonner un ménage rend la vieille soucieuse et protectrice. Elle se sert du sel, ressource naturelle et aliment de cuisine, pour conjurer le mauvais sort. On peut y lire une croyance de laquelle survient l'étroite relation des hommes avec la nature. Le sel mute d'aliment de cuisine en objet de protection. Cette connotation culturelle découle de ses fonctions dans les rites traditionnels. En effet, il sert d'offrande et revêt une valeur symbolique en combattant de loin le mal. La dernière étape de préparation des futurs à la célébration du mariage est la cérémonie du henné. Nous cernerons les contours de ce rituel dans l'analyse suivante.

4. La cérémonie du henné

Selon Maurice Vonderheyden, le henné a « d'abord un caractère de médication et de festivité conformes aux traditions musulmanes » transmises génération après génération. Des recherches révèlent que son « emploi était recommandé par le Prophète ». De fait, il est considéré avec « un respect religieux, et qu'en dehors de la simple coquetterie, le henné se prête à une foule d'usages où interviennent la tradition, la religion et la magie » (Vonderheyden, 1934 : 35).

Après d'autres rituels liminaires, suit « la nuit du henné » (LDM : 29) qui, dans la culture turque, est exclusivement féminine. C'est ce qu'explique Altan à son ami René : « - Parce que c'est la soirée des femmes. Elles l'organisent chez moi avec Sandra. J'irai chez mon père. Les hommes n'assistent pas à la nuit du henné » (LDM : 29). Elle équivaut à une soirée entre femmes au cours de laquelle un vernis fabriqué à base d'une plante naturelle, est appliqué sur les mains et les pieds de la future mariée. Le personnage fascine son interlocuteur à ce propos quand il raconte que « c'est une teinture rouge pour les femmes. Ça sert à faire des dessins sur la peau. Au début de la soirée,



les femmes de la famille l'appliquent à l'intérieur des mains de la fiancée. Partout sauf dans un petit cercle au milieu, comme une pièce de centime » (*LDM* : 29).

Ce rituel est commandé par les femmes de la famille de l'homme en présence de quelques-unes de celle de la fiancée comme le révèle ce témoignage du narrateur du livre d'Ali Ghalem : « Sa mère entre, portant le plateau du henné, suivie des femmes, parées de velours rehaussé d'or, de mousselines brodées d'argent, de grenats, de bleus nuit, de verts, de roses, foncés ou pâles » (*UFF* : 21). Les traces culturelles dont « velours rehaussé d'or », « mousselines brodées d'argent », « grenats », renseignent sur le style vestimentaire prescrit à la future mariée pour la cérémonie du henné. Le velours est connu pour sa douceur, la mousseline pour sa légèreté, et les grenats pour leur fonction décorative. Alors, au cours de cette cérémonie, la promise doit être parée. Elle représente une sorte de baptême ou d'adoption de la femme par sa belle-famille, donc le début de son intégration que viennent favoriser les tantes, les sœurs et cousines de son époux. Chez les Algériens, c'est un moment pendant lequel la dimension communautaire du mariage s'illustre. Les femmes témoignent de leur solidarité envers la future mariée en lui offrant des cadeaux : « La ronde des cadeaux commence. Une femme souriante, dépose un paquet dans le grand plateau et formule mille souhaits ; une autre, de l'argent. Houria, tout en continuant d'appliquer le henné minutieusement, annonce à haute voix la somme offerte, sourit, salue, pendant que les femmes lancent à nouveau de puissants youyous » (*UFF* : 22). L'annonce de la mère s'interprète comme un signe de remerciements solennels aux donatrices. Le fiancé également n'échappe pas au rituel :

Une femme apporte un plateau de henné avec quatre bougies ; elle se tourne cérémonieusement vers Hocine, lui sourit, prend deux doigts afin de les lui teinter [...] Que ce henné t'apporte le bonheur. Les doigts des hommes se tendent et la même phrase espérée, magique, est répétée maintes et maintes fois. Puis tous déposent, comme le veut la coutume, de l'argent dans un grand foulard posé par terre. (*LDM* : 30)

Nous réalisons que l'opération est menée par une femme, un personnage de marque convoqué pour sa maîtrise des usages. La pose du henné est déterminée par la valeur de l'événement qui justifie les souhaits de bonheur, l'offrande donnée par les hommes, preuve de leur soutien au futur marié, et une croyance selon laquelle le henné est source de grâce. Nous constatons cela chez une cousine de Fatiha qui « appelle les jeunes filles et leur offre du henné pour favoriser leur prompt mariage » (*LDM* : 23). En effet, au-delà de sa valeur cosmétique, le henné est une tradition ancestrale arabe associée à la quête de la grâce divine. La pratique de ce rituel se justifie par des différentes conceptions qui l'entourent. Ainsi, les familles recherchent la *baraka* pour la future mariée, c'est-à-dire la bénédiction. Ce rituel lui permet de trouver la prospérité et la fécondité. Émile Laoust a une identique vision quand il rappelle les vers chantés par l'opérateur ou l'opératrice en cette occasion : « Tends les mains, ô mon frère, que je les teigne de henné. Que Dieu te conserve longtemps en vie, et veuille combler ta félicité en te donnant une nombreuse et licite postérité [...] » (Laoust, 1915 : 58).

Gaufredoy-Demobynes enseigne qu'« en grande solennité, on teint la paume de la main du mari entre le pouce et l'index » (1901 : 34), de façon stratégique. Le témoignage d'Altan le confirme : « De notre côté, nous les hommes, on mettra du henné juste dans le petit cercle sur les mains d'Evren. Mais c'est tout ce qu'on fait » (*LDM* : 29-30). Ici, le même vernis est appliqué sur la main du fiancé, mais seulement au milieu. La disposition de ce henné honorifique trahit l'imperfection de la femme dont les valeurs ou qualités seront complétées par l'époux. La soirée est rythmée, chez les Algériens, par les sons de « la darkouba et du tambourin » (*UFF* : 23), matérialisation traditionnelle des festivités, des joies communes. Au cours de ce moment, « Les femmes, elles, vont chanter toute la soirée pour faire pleurer la fiancée » (*LDM* : 29-30). Les chants, évoqués en dernier ressort, émettent des messages qui font pleurer la fiancée non pas parce qu'ils provoquent une humeur morose, mais pour ce qu'ils transmettent sur l'évidence, le passage du statut de jeune fille ou



célibataire à celui de femme ou épouse. En conclusion, le henné, déposé traditionnellement sur la femme, montre qu'elle est prise.

Conclusion

Les rituels liminaires du mariage dévoilent les mentalités rattachées à la préparation des promis à leur union, caractéristiques des différents groupes humains que présente le corpus. Cette phase s'ouvre par la rencontre pré-nuptiale au cours de laquelle les futurs époux se découvrent et nouent un dialogue sous le contrôle familial. D'une portée stratégique puisque protocolaire, elle marque le début d'un engagement commun. Chaque famille évalue, à partir des tests, grands ou petits, les qualités de leurs enfants. La préparation physique suit. L'accent est mis sur la femme. D'abord soumise au test de virginité pratiqué par une femme d'âge mûr, des soins corporels destinés à purifier son corps et à l'embellir lui sont administrés, afin qu'elle puisse séduire le futur époux. Le fiancé aussi reçoit le même traitement. Cette manière de faire contribue au rehaussement de l'image du mariage. D'autres pratiques surgissent, à l'instar des rituels de protection et du henné, qui révèlent les croyances des peuples décrits. Le premier s'adonne à la protection de la femme contre toute adversité ou déveine. Le second, au-delà de sa fonction esthétique, symbolise l'adoption de la femme par sa belle-famille et surtout son passage du statut de célibataire à celui d'épouse.

Bibliographie

- ANDEZIAN Sossie & STREUFF-FENART Joyeceline, (1993), « Relations et voisinage et contrôle social », *Peuples Méditerranéens*, n° 22-23, pp. 249-255.
- BOLOGNE Jean Claude, (1995), *Histoire du mariage en Occident*, Paris, Éditions JC Lattès.
- DJAILI AMADOU Amal, (2020), *Les impatientes*, Paris, Emmanuelle Collas.
- FEBVREN Lucien, (1971 [1994]), *Amour sacré, amour profane. Autour de l'Heptaméron*, Paris, Éditions Gallimard.
- GAUDEROY-DEMOMBYNES, (1901), *Les cérémonies du mariage chez les indigènes de l'Algérie*, Paris, Jean Maisonneuve.
- GHALEM Ali, (2008), *Une femme pour mon fils*, Paris, Syros La Découverte.
- JOB Armel, (2012), *Loin des mosquées*, Marseille, Robert Laffont.

- LAOUST Émile, (1915), « Mariage chez les Berbères du Maroc », *Archives Berbères*, Volume 1, Fascicule 1, pp. 44-80.
- MALAURIE Philippe & FULCHIRON Hugues, (2011), *Droit civil : la famille*, Paris, Defrénois, 4^{ème} édition.
- NGETCHAM, (2022), *Pour une critique archéologique des arts et des lettres*, Tampere, Atramenta.
- PEAN Nabila & IDRIS Isam, (2015), « De la sexualité et de la virginité dans les pays d'origine et en situation migratoire : clivage et créativité », *Le Journal des Psychologues*, n°329, pp. 43-47, mis en ligne sur Cairn : <https://doi.org/10.3917/jdp.329.0043>, consulté le 28/01/2023.
- SOUMANA KINDO Aissatou, (2019), « Le mariage polygamique dans les arts en Afrique. La polyandrie comme parodie de la polygamie dans deux œuvres africaines », Isaac Bazié et Salaka Sanou (dir.), *Donko. Études culturelles africaines*, Québec, Éditions science et bien commun, pp. 159-181. En ligne : <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/donko>, consulté le 24/01/2023.
- VONDERHEYDEN Maurice, (1934), « Le henné chez les musulmans de l'Afrique du Nord », *Journal de la société des Africanistes*, tome 4, pp. 35-61, en ligne : <https://doi.org/10.3406/jafr.1934.1564> le 21/06/2023, consulté le 24/01/2023.
- ZEMMOUR Zine-Eddine, (2002), « Jeune fille, famille et virginité : Approche anthropologique de la tradition », *Confluences Méditerranée*, n° 41, pp. 65-76, en ligne : <https://doi.org/10.3917/come/041.0065>, consulté le 28/01/2023.